

## LA MISE EN RÉSEAU EUROPÉEN DES INNOVATIONS

### UN EXEMPLE, L'OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES INNOVATIONS EN ÉDUCATION ET EN FORMATION

FRANÇOISE CROS\*

#### Résumé

Cet article aborde le problème de la création d'un réseau européen des innovations en éducation et en formation. Il tente de dégager les conditions d'existence d'un tel réseau à partir de l'expérience de l'Observatoire européen des innovations en éducation et en formation, expérience conduite par l'Institut national de recherche pédagogique, de 1995 à 1998. Il présente les dispositifs et les questions engendrées à travers ses diverses modalités de fonctionnement car cet Observatoire repose sur des présupposés d'existence d'une certaine forme de l'Europe. Il expose les apories de l'idée de mise en réseau des innovateurs et des innovations sur le plan européen.

#### Abstract

This paper tackles the problem of the setting-up of a European network of innovations in education and training. It aims at bringing out the conditions of existence of such a network from the experiment of the European Observatory of innovations in education and training, an experiment conducted by the INRP from 1995 to 1998. It presents the plans and questions involved by its various modes of operation. This Observatory rests on preconceptions of the existence of a certain type of Europe. It underlines the difficulties raised by the idea of the networking of innovators and innovations at the European level.

29

\* - Françoise Cros, Université de Paris V-INRP (mission « Innovation et recherche »).

## LA NAISSANCE D'UN DISPOSITIF EUROPÉEN

L'Observatoire européen des innovations en éducation et en formation est né pendant l'année universitaire 1994-1995 du rapprochement de trois faits :

- D'une part, le contexte européen, par la ratification du traité sur l'Union européenne (traité de Maastricht) le premier novembre 1993 a donné, par ses articles 126 et 127, une nouvelle compétence à l'Union européenne pour favoriser le développement d'un espace européen ouvert d'éducation en proposant des programmes et de nouvelles initiatives. Ce nouvel espace européen ouvert d'éducation demandait une attention accrue aux innovations visant à une amélioration de la qualité de l'enseignement et à celles visant à promouvoir une plus grande égalité des chances de chacun dans une Europe où multiculturalisme, multilinguisme et multiethnisme accentuent les diversités et l'hétérogénéité des publics scolaires. Il demandait également une attention accrue aux innovations touchant la formation des personnels d'encadrement et des enseignants notamment ceux des langues et ceux chargés de promouvoir une dimension européenne dans les établissements en développant des projets éducatifs européens.
- D'autre part, en liaison avec l'évolution de l'Institut national de recherche pédagogique de Paris (INRP), souhaitant renforcer son rayonnement international et européen en apportant une structure de soutien à ses réseaux de chercheurs et à ses équipes associées pour élargir leurs champs et leurs problématiques de recherche (1).
- Enfin, la communauté scientifique et éducative, consciente que la recherche en éducation, comme dans les autres domaines, ne pouvait plus se contenter d'une dimension nationale, souhaitait prendre en compte l'intégration européenne. Ceci exigeait que soient identifiés puis observés avec rigueur les domaines qui, par rapport à la construction européenne notamment, présentent des points de fragilité afin d'y déceler les changements et les innovations en cours.

30

C'est donc en répondant à un appel d'offres de l'Union européenne que l'INRP obtint le pilotage d'une opération, qui s'engageait pour trois ans, sur le repérage et la promotion des innovations en Europe. Les quinze pays de la Communauté Européenne étaient impliqués dans ce travail.

Après discussion des membres de l'Observatoire et des services commanditaires, trois thèmes prioritaires d'analyse de l'innovation européenne ont été dégagés (à l'origine, il y en a eu cinq. Les technologies de l'information et de la communication faisant l'objet d'appels d'offres particuliers n'entraient pas dans les préoccupations

1 - L'INRP venait de recruter une spécialiste de l'Europe, Francine Vaniscotte, qui a été l'initiatrice de cet Observatoire.

centrales de cet Observatoire, malgré leur importance croissante). Ces trois thèmes ont été :

1. l'égalité des chances dans l'éducation et la formation ;
2. l'apprentissage des langues et la médiation culturelle (nous ne voulions pas en rester aux échanges bien connus, linguistiques, mais travailler sur l'interculturalité qui dépasse voire est différente et transcende l'apprentissage d'une langue étrangère) ;
3. la formation des enseignants et des personnels encadrant d'éducation et de formation.

Ces thèmes ont également été retenus parce qu'ils demandent le développement de stratégies et de nouvelles approches du changement ; certains (formation des enseignants, égalité des chances) font l'objet de débats récurrents et cependant sans cesse renouvelés ; d'autres (amélioration des compétences linguistiques, formation des personnels d'encadrement) voient, en raison de l'évolution de la société et de sa dimension européenne, leur approche se modifier.

Ces thèmes ont été abordés en tenant compte à la fois de la diversité des systèmes d'éducation et de formation, et de la recherche des convergences constructives. C'est pourquoi, l'Observatoire s'était donné pour objectif d'appréhender de manière comparative le processus culturel d'apparition et de développement des innovations dans les différents états membres de l'Union européenne et d'instaurer une dynamique continue entre les pays par un processus en réseau.

Ces thèmes ont également été retenus et abordés en ayant la volonté de mettre à disposition de la communauté éducative et scientifique une information de base sur les changements en train de naître et sur les raisons pour lesquelles ils apparaissent (type d'innovation, type de problèmes que l'on cherche à résoudre, type de solutions apportées et résultats recherchés). Parce que la finalité de l'innovation est bien d'améliorer l'éducation, l'Observatoire s'est également donné pour but d'aider les pratiques professionnelles des enseignants et des formateurs en leur faisant connaître les résultats des observations et des analyses dans les domaines étudiés afin qu'ils puissent poursuivre la réflexion sur leur pratique d'enseignement.

Les principales missions de l'Observatoire européen des innovations en éducation et en formation ont donc pu ainsi se décliner :

- recueil et analyse des informations sur l'innovation ;
- attention aux prémices de changement et identification des « lieux porteurs » d'innovation ;
- mise en réseau des innovateurs afin d'aider à la construction d'interrogations théoriques ;
- facilitation et diffusion des innovations à l'échelle européenne ;

- mise en évidence et confrontation des politiques nationales ou régionales d'innovation ;
- mise en commun et confrontation conceptuelle des connaissances sur l'innovation.

## AVEC UN FONCTIONNEMENT PARTICULIER

Pour répondre à un appel d'offres de la Communauté européenne, via Bruxelles, il faut avoir constitué une équipe de correspondants européens qui veuille bien travailler sur l'objet proposé par cet appel. En général, le temps imparti entre la parution de l'appel d'offres et la réponse est totalement insuffisant pour constituer de but en blanc une équipe. Ce qui veut dire que, bien souvent, cette équipe préexiste. Autrement dit, le chercheur initiateur (en l'occurrence ici, l'INRP) constitue, avant même de connaître l'appel d'offres, un groupe de chercheurs intéressés à travailler sur le même objet (parfois en complémentarité) venant des pays européens. Ce qui fait qu'il se prépare à un éventuel appel d'offres.

Dans le cas qui nous intéresse, nous avons en effet, constitué un groupe de chercheurs appartenant aux pays de l'Union européenne et qui travaillaient plus ou moins sur les innovations en éducation et en formation. Ce sont des universitaires, pour la plupart, avec lesquels nous avons eu, de manière plus ou moins systématique, l'occasion de travailler.

L'intérêt d'un tel procédé est que les participants au montage européen de l'Observatoire ne sont pas des personnes désignées par leur gouvernement ou une instance officielle de leur pays, ce qui les autorise à parler en toute liberté sans aliénation à un pouvoir politique. Ceci les distingue de Eurydice où les experts sont choisis par des instances officielles du pays. Mais ceci ne veut pas dire qu'ils peuvent s'engager vers n'importe quoi : ils sont attachés à leur université ou leur institution qui prend part financièrement (en reconnaissant du temps de ce chercheur). Donc ces personnes ne sont pas indépendantes mais autonomes. Elles ne sont pas non plus représentatives de leur pays et ne s'engagent pas à se soucier de l'exhaustivité de ce qu'elles pourraient recueillir comme données.

Lorsque l'appel d'offres a paru officiellement, alors, ces membres ont été mobilisés, contactés et consultés sur le contenu proposé, les modalités éventuelles de travail et le degré d'investissement. Un projet en réponse à l'appel d'offres a été élaboré en commun : après avoir transmis ce projet à Bruxelles, il a fallu attendre l'acceptation ou le refus. C'est ainsi que notre projet d'Observatoire a été accepté pour trois ans avec la demande de l'inscrire dans la continuité.

Nous avons choisi d'appeler cette structure nouvelle « Observatoire » parce que nous nous engageons vers une analyse des innovations dans leurs orientations et leur mise en relation. L'Observatoire se voulait le catalyseur des innovations et le lieu de rencontre des innovateurs sur le plan européen. Le rôle de l'Observatoire était de veille et de facilitateur des liens entre innovateurs, non seulement au sein d'un même pays mais, surtout, entre pays de la Communauté européenne. Pour fonctionner, il avait besoin d'être structuré.

Nous pourrions donc dire que l'Observatoire, composé de personnes distinctes, fonctionnait en réalité sous forme de quatre strates, non hiérarchisées, selon les investissements des uns et des autres et la connaissance qu'ils avaient sur l'objet de l'investigation. Ces strates sont simplement fonctionnelles :

1. Un groupe de pilotage composé de la correspondante aux affaires européennes de l'INRP, de la responsable scientifique universitaire appartenant à l'INRP et de chercheurs de l'INRP travaillant sur l'objet, d'un représentant institutionnel du ministère de l'éducation français, d'un représentant de la formation des enseignants en France (IUFM). Ce groupe de pilotage est français en liaison avec le fait que la conduite de l'opération a été confiée à la France, plus précisément à l'INRP de Paris.
2. Un comité scientifique européen composé des membres du groupe de pilotage évoqué ci-dessus et de dix universitaires et formateurs de différents pays reconnus pour leurs compétences dans les domaines étudiés (les universitaires appartenaient aux pays suivants : Finlande, Italie, Allemagne, Danemark, Irlande, Belgique, Portugal).
3. Un comité de gestion comprenant le comité scientifique et les correspondants nationaux (un pour chaque pays de l'Union) : chercheurs universitaires ou formateurs ayant conduit des travaux de recherche sur l'innovation.
4. Des informateurs locaux rassemblés en équipes locales par les correspondants nationaux et à effectifs variables selon les types de tâches requises. Ces informateurs ont des statuts variés : enseignants, formateurs, chercheurs, universitaires, voire chefs d'entreprise.

33

Nous verrons dans le chapitre suivant comment tous ces individus s'accordent et peuvent construire une communauté « européenne ». En cela, cet Observatoire possédait des caractéristiques propres :

- il était européen en ce qu'il rassemblait des personnes des pays de l'Europe, sous la conduite de chercheurs de l'INRP et de chercheurs européens associés à l'INRP, et il concernait tous les pays de l'Union européenne ;
- il était intégré à l'ensemble des activités de ses membres et se concentrait sur un ensemble de thèmes jugés pertinents dans le paysage éducatif européen ;

- il concernait l'innovation en éducation et en formation définie, globalement, comme « la création collective de solutions originales répondant à des besoins nouveaux » ;
- il s'appuyait sur la notion de réseau, c'est-à-dire, un ensemble de personnes et/ou d'institutions ayant des intérêts communs, étant confronté à des problèmes comparables ayant mis en œuvre une structure de réflexion, de partage ou de rencontres et s'étant engagé par écrit dans les activités de l'Observatoire.

## **QUATRE ÉLÉMENTS PEUVENT ÉCLAIRER LE FONCTIONNEMENT VERS UNE MISE EN RÉSEAU EUROPÉEN**

En effet, constituer un réseau européen décuple la difficulté quand on sait, déjà, à l'échelle nationale, combien sa constitution et son installation de façon continue sont malaisées ! Sans doute peut-on imaginer que le désir est plus fort et que, du fait d'intérêts plus éloignés et d'enjeux différents, le réseau sera plus facile à mettre en marche.

### **■ Des orientations culturelles et linguistiques variées**

Il faut imaginer un regroupement de personnes dont la langue et la culture sont assez éloignées pour contraindre à des temps de découverte mutuelle. Deux langues de travail avaient été décidées pour avancer sur les dossiers communs : le français et l'anglais. Autrement dit, chaque interlocuteur devait au moins connaître une de ces deux langues. Mais on s'est vite aperçu que certains ne les maîtrisaient pas suffisamment pour mettre en route un travail sérieux. Il a donc fallu recourir à des interprètes. De plus, lorsque nous organisons une réunion dans un des pays, nous demandions aux informateurs locaux qui le voulaient, de se joindre à nous ; et beaucoup de ces informateurs locaux ne parlaient ni l'anglais, ni le français !

Je connais un collègue qui me disait qu'en matière de production intellectuelle, plus l'organisation est internationale et plus le niveau de réflexion et de conceptualisation est bas ! Et nous nous sommes aperçus que, pour caler nos représentations, cela nécessitait des ajustements complexes et, pour cela, un temps important. Je n'en donnerai que deux exemples :

1. Nous devons tous travailler sur les innovations en éducation et en formation et tous nous étions fortement désireux de faire avancer la réflexion et l'action. Cependant, dès le démarrage du travail, un clivage s'est opéré entre ceux qui disaient que nous ne pourrions pas avancer tant que nous n'aurions pas défini ce sur quoi nous avons à travailler, à savoir l'innovation en éducation et en formation ; et ceux qui disaient que le sens de notre travail se dégagerait au fur et

à mesure que nous agirions ! Une telle discussion a bloqué le début du travail. Et cela n'étonnera personne si nous disons que les partisans d'une définition sémantique claire, univoque et précise appartenaient à des pays latins comme l'Espagne, l'Italie, le Portugal ou la France ; tandis que les pays anglo-saxons optaient pour une définition dégagée *a posteriori* après l'action ! Il a fallu conjuguer et trouver une formule où les uns et les autres n'avaient pas le sentiment soit de perdre leur temps, soit de flotter.

2. Le mot « innovation » ne s'inscrit pas dans toutes les langues. Alors, comment travailler sur un mot dont certains pays n'ont pas l'usage ? Cependant chacun connaissait le mot anglais « innovation » mais d'aucuns décrétaient que ce terme venait de l'OCDE qui l'a imposé aux pays européens dans le but d'orienter économiquement les pays et de réguler les flux économiques. Puis cela a gagné l'éducation et la formation mais, toujours avec cet arrière plan. Il a donc fallu, à un moment « caler » un sens. Ce ne pouvait être le terme en lui-même, mais bien les ingrédients de sens qu'il contenait. Ainsi, les Grecs utilisaient plus volontiers le mot « réforme » ; les Italiens plutôt le mot « expérimentation », les Allemands, « ajustement » ; les Anglais, « amélioration » ou les Danois, « étude pilote ». Beaucoup de termes étaient employés pour innovation en éducation et en formation. Le mot réforme était le plus usité dans les pays (dix) ; celui d'expérimentation venait en second (sept pays) et cinq pays utilisaient le mot « développement ». Nous avons donc convenu de dégager ce qui était commun à travers ces mots et nous avons trouvé des axes transversaux : la nouveauté, l'idée de progrès ou d'amélioration par rapport à des valeurs qu'on veut promouvoir ; des jeux de pouvoirs dans les actions ; et une certaine conception du changement et de ses directions. Chacune de ces composantes a été étudiée de façon à ce que l'on tombe d'accord sur cette approche sémantico-conceptuelle.

## ■ Des statuts, une formation, un mode de choix et des intérêts différents

Presque tous les membres de l'Observatoire étaient des chercheurs en sciences sociales, même si certains avaient, ou avaient eu, des responsabilités institutionnelles. Tous travaillaient sur l'éducation et la formation. Ils avaient des motivations communes : dresser des problématiques de recherche communes, mettre en commun leurs référents théoriques et méthodologiques, construire des corpus susceptibles d'éclairer les hypothèses communes. Autrement dit, ces chercheurs souhaitaient construire des savoirs théoriques et d'action nouveaux sur un objet qui est l'innovation en éducation et en formation, selon une perspective pluridisciplinaire. Ils ont accepté de travailler dans ce sens par intérêt intellectuel et pour s'inscrire dans un espace européen de réflexion.

Ces universitaires avaient des statuts institutionnels différents, cela allait de ceux qui appartenaient à des organisations privées dont la rentabilité financière était première à ceux qui dépendaient du public moins soucieux d'efficacité et de coût et qui espéraient avec le temps construire un Observatoire pérenne. Par ailleurs, les collègues étaient soit linguiste, soit psychologue, soit sociologue, soit historien, soit spécialiste d'éducation comparée, soit des sciences de l'éducation. Tout ce petit monde avait à caler ses conceptions et ses approches.

Nous étions dans un véritable laboratoire universitaire de construction de compromis aussi bien sur le plan des approches théoriques que sur celles méthodologiques. Ainsi, pour mener nos enquêtes, nous avons harmonieusement mélangé les méthodes quantitatives avec celles qualitatives de telle sorte à obtenir l'adhésion de tous.

Ces manières de voir ont fait évoluer chaque chercheur et les connaissances mutuelles qui se sont instaurées ont permis de créer des outils originaux de prélèvements de données, selon les contextes culturels et linguistiques. Il y a eu une réelle prise de conscience qu'un outil de prélèvement d'information prend des sens extrêmement différents selon les milieux culturels et les habitudes de travail. Cette dimension européenne a fait naître un parti pris d'élaboration collective, négociée et adaptée de recherche, sans enfermement ou mot d'ordre collectif qui aurait assujéti chacun au collectif : c'est cette juste distance qui a permis d'amorcer la mise en réseau des chercheurs.

## ■ Des financements divers

Des réunions de personnes appartenant aux quinze pays de l'Europe, quel que soit le lieu de rencontre (et nous tentions de « tourner » entre les pays, de manière à découvrir aussi les sensibilités autochtones) coûtent très cher. Ce qui veut dire qu'une réunion doit impérativement être bien préparée et contrôlée en amont et en aval. Les échanges se faisaient par mail ou courrier pour ceux qui n'avaient pas encore Internet. Ce qui instaurait une continuité dans nos liens et préfigurait ce que pourrait être un réseau de chercheurs travaillant sur l'innovation et stimulant les innovations de leur pays respectif, invitant les innovateurs à prendre connaissance de ce qui se passait dans les autres pays.

Le financement de l'opération était assuré pour une partie par l'Union européenne, sous forme d'argent et par l'INRP sous forme de temps de chercheur, d'administration et de collaboration à des financements de voyages. Les autres institutions auxquelles appartenaient les membres de l'Observatoire, contribuaient surtout en temps de travail du chercheur engagé officiellement et en saisie de données ou autres aides

à la recherche. Le financement des institutions (privées ou publiques) a été très variable, et les chercheurs ont été plus ou moins aidés, selon le degré d'investissement et de croyance en l'avenir européen de leur institution. Cette inégalité des niveaux d'intérêt des institutions a eu pour conséquence un inégal investissement des membres de l'Observatoire: même les plus motivés, s'ils étaient peu soutenus par leur institution, devaient faire face à une telle ampleur du nombre de leurs tâches qu'il leur devenait impossible de contribuer majoritairement aux travaux de l'Observatoire.

Il faut ajouter que selon les modalités de fonctionnement des universités la force de travail différait: il est évident qu'un chercheur comme dans le Royaume-Uni ou aux Pays-Bas qui doit lui seul financer ses recherches voyait d'un mauvais œil un financement de la communauté qu'à moitié!

### ■ Avec une attente particulière de l'Union européenne...

L'Union européenne avait, de son côté, le désir de faire avancer la compréhension des systèmes éducatifs et de leur diversité. Elle souhaitait connaître les points forts, les obstacles, les barrières culturelles pour éventuellement pouvoir agir sur ces éléments. L'Union entendait bien, à travers les travaux de l'Observatoire, montrer qu'il peut exister une culture européenne scolaire ainsi que des modifications convergentes, sans oblitérer le principe de subsidiarité. La logique à l'œuvre était celle de l'action alors que les membres de l'Observatoire voulaient voir, comprendre, avec rigueur, dans la mesure du possible expliquer un certain nombre de phénomènes différents sur un même axe.

37

Nous rencontrons la même difficulté que des chercheurs, même appelés en tant qu'experts, celle de la non-compatibilité entre une logique de recherche et une logique d'action politique! Cette difficulté se trouvait même accrue car il ne s'agissait pas d'une logique de recherche, mais de plusieurs logiques de recherche qui avaient à conjuguer entre elles, à se reconnaître comme telles. Nous avons cependant été tous surpris par un esprit recherche qui va au-delà des frontières et qui se révèle dans la quête de rigueur dans le raisonnement. En effet, une de nos premières étapes de travail a été de cerner les politiques des différents pays face à l'innovation en éducation et en formation. Une mise en commun des travaux sur le plan méthodologique, par exemple, a montré qu'aucun désaccord n'existait dans la fiabilité des outils d'investigation et dans leur exploitation. Simplement, certains disaient qu'ils ne s'y seraient pas pris comme cela par méconnaissance de la perméabilité du terrain à certains instruments d'investigation! Le sérieux était présent et les chercheurs s'y reconnaissaient. À ce niveau nous pouvons invalider le fait que plus le travail est international et plus le niveau de formalisation est bas: ce sont des résultats de très

grandes qualités qui ont été produits, allant jusqu'à être publiés dans certains pays, dans la langue vernaculaire, sous forme d'ouvrages.

Toutes ces caractéristiques et éléments constitutifs de l'Observatoire se sont parfois heurtés à des rythmes, des motivations et des attentes en décalage. Insistons pour dire que l'Observatoire a reposé sur trois paris portés ensemble, isolément et/ou partiellement par ses membres et déterminants dans le fonctionnement, à savoir :

- que l'on peut construire des connaissances européennes en sciences sociales susceptibles d'être diffusées et appréhendées par tous les membres de l'Europe ;
- que l'on peut étudier l'innovation comme objet de recherche et d'interrogation, qu'on peut même l'infléchir et aider au développement de l'école par l'innovation. Il s'agit d'une vision optimiste du progrès social ;
- que l'on peut rassembler des indices qui incitent à maintenir l'idée d'existence d'une Europe de l'éducation et de la formation.

Il s'agit là d'interrogations sur des hypothèses quant à l'avenir de l'Europe. L'Observatoire a été le lieu par excellence d'échanges, de discussions et d'expressions de positions variées sur ces hypothèses sans aucune prétention à l'homogénéisation.

## **PAR QUEL TRAVAIL S'EST CONSTRUIT CE RÉSEAU DE CHERCHEURS SUR L'INNOVATION ?**

Le travail des membres de l'Observatoire s'est réalisé en trois étapes d'une année chacune (2) :

1. le « calage » sémantique autour de l'innovation en éducation et en formation ;
2. les enquêtes sur les politiques d'innovation en éducation et en formation pour chacun des pays ;
3. les études de cas et leur analyse d'innovations des thèmes choisis, leur comparaison et une réflexion sur les dimensions transversales de transformation des systèmes éducatifs européens.

Un tel travail suppose une coordination des travaux et un ajustement continu entre les disparités locales et les interrogations communes. Par exemple, le choix des cas à étudier ne fut pas simple car, à quel niveau se situer pour décrire les innovations : au niveau régional ? Au niveau départemental ou collectif ? Au niveau plus local ? Il a fallu définir en fonction de la pertinence du niveau par rapport à la configuration

2 - Pour plus de précision sur le travail accompli et ses résultats, lire le rapport final remis à la Commission européenne : Cros F. (dir.), *L'innovation en éducation et en formation en Europe*, Paris, INRP/UE, 1998, 420 pages.

du pays en matière de développement des innovations. Le rapprochement entre les politiques nationales déclarées et les études de cas a permis de cerner, d'une part l'adéquation entre une politique nationale énoncée et son application sur le terrain et d'autre part, l'adéquation entre la façon de faire à la base et les intentions du législateur.

## **PEUT-ON À TRAVERS CETTE EXPÉRIENCE PARLER D'INSTAURATION D'UN RÉSEAU D'INNOVATIONS ?**

L'intention initiale était de constituer de manière durable des liens entre des innovations entre les pays européens sur un thème commun tout en assurant des liens entre ces thèmes de manière à instaurer des pépinières d'innovateurs et d'agents du changement propres à stimuler les innovations à venir.

Si, au niveau national, il est difficile de mettre sur pied un réseau d'innovateurs, il semblait que le détour par l'Europe, contrairement à ce qui aurait pu être pensé, permettrait de dépasser les considérations locales et de se heurter à des obstacles somme toute secondaires. La visée européenne apporterait un regard plus global dépassant les simples revendications vernaculaires.

Nous pensons qu'une telle attitude est possible mais ce n'est pas sur trois années que l'on réussit à monter un tel réseau. Le seul réseau, encore faudrait-il qu'il soit entretenu, est celui des chercheurs qui ont gardé le contact et mené parfois de façon parallèle des travaux sur l'innovation.

39

L'existence d'un réseau d'innovations à l'échelle européenne se heurte à une double difficulté :

- D'une part, le réseau, tel qu'on l'imagine, ne peut faire l'économie d'une animation ou d'un noyau. Dans cette expérience, c'est la France, à travers l'INRP qui a impulsé les travaux, et la sensibilité des collègues d'autres pays était parfois forte, à tel point que, lors d'une réunion, un de nos collègues nous a reproché de faire plus un Observatoire « français » des innovations européennes. Le champ de vision, la langue utilisée s'inscrivent, qu'on le veuille ou non, dans un rapport de domination. Et le fait que la France ait pris l'initiative et la direction des opérations a orienté considérablement le travail : une présidence tournante aurait été souhaitable, à condition d'avoir du temps devant soi.
- D'autre part, parle-t-on d'un réseau d'innovations ou d'un réseau d'innovateurs ? Nous avons réussi à quadriller sur des régions européennes des groupes de personnes qui, sur le même sujet, étaient à même d'animer des nouvelles pratiques sur un champ. Autrement dit, si un réseau devait exister à l'échelle européenne ce serait plus celui d'agents du changement que des innovateurs à proprement

parler dont la multiplicité, la mobilité et l'implication interdisent une structuration, même s'il s'agit d'une structure souple comme celle d'un réseau. Nous avons également commencé à construire un réseau des innovations (et innovateurs) sur le site web de l'INRP avec des liens avec les divers sites des universités des collègues. Mais la maintenance d'un tel site nécessite une infrastructure qu'aucune des instances en jeu ne pouvait assumer seule et sans une organisation et un financement européens. Nous étions allés présenter le site de l'Observatoire à Bruxelles: il avait attiré l'admiration et l'encouragement mais il n'a pas été possible de le continuer.

Nous pensons qu'un véritable réseau européen des innovations devrait bénéficier du soutien fort de chacun des pays dans une volonté non de contrôler mais de permettre l'expression des créations et initiatives pédagogiques qui, mises en liaison, se renforceraient, s'enrichiraient dans la construction d'un espace européen de la pédagogie.